

Module

Achevage-réglage et mise en marche

Objectifs généraux de la formation

Au terme de la formation, l'apprenant maîtrise les techniques de base de l'achevage-réglage et de la mise en marche. Il est capable d'exécuter pratiquement la pose d'un spiral plat et de corriger un échappement. Il connaît l'ensemble des organes réglants et peut expliquer avec précision le fonctionnement de l'échappement.

Contenu de la formation (60% de pratique et 40% de théorie)

- Ajustement de l'ancre en fonction de la roue d'échappement et du balancier
- Mise en place de l'ancre. Contrôle des fonctions et réglages
- Mise en place du balancier
- Réglage de l'ébat de coin
- Ajustage de l'ébat de dard
- Les engagements et les chemins perdus
- Utilisation de l'échappemètre
- Le pendule (description, les caractéristiques, l'isochronisme)
- Le balancier-spiral
- Le balancier à vis
- Le spiral plat et le spiral Breguet
- L'invar / Charles Edouard Guillaume
- La virole (différents types de virolages). Les pitons, la raquette
- L'appairage du balancier et du spiral
- Les types de perturbations (échappement, goupilles, point d'attache température etc.)
- Influence sur l'isochronisme
- Le virolage (Greiner, mécanique, collage etc.)
- Centrage du spiral à la virole. Mise à plat du spiral à la virole
- Mise à plat du spiral au coq. Centrage du spiral au coq (battage dans les goupilles)
- Le réglage (les positions, les températures, les critères de contrôles)
- Huilage des paliers du balancier
- Les appareils de contrôle (acoustique, optique)
- Retouche de raquette, mise au repère, équilibre dynamique
- Contrôle de la réserve de marche et observation sur la durée
- Visite d'une entreprise

Prérequis

Avoir suivi la formation connaissances générales au Centre de Formation du Val-de-Travers ou formation (expérience professionnelle) jugée équivalente.

Supplément à la formation

Sur demande, un entretien préalable ainsi qu'une visite du Centre de Formation avant le début de la formation peuvent être organisés.

Dans un délai d'une année suivant la fin de la formation, le Centre offre gratuitement la possibilité de venir se ré-entraîner une journée ou deux demi-journées dans le but de maintenir ses acquis.

Un spécialiste RH est à disposition pour toute question liée à la recherche d'un emploi (CV, marché du travail, entretien d'embauche etc.).

Durée de la formation

120 heures (pauses comprises), en journées, demi-journée ou en soirées.

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 6 personnes.

Organisation de la formation

La formation se déroule dans un atelier complètement équipé (établis d'horloger, outillage, beamer et tableau blanc). Une blouse de travail est mise à disposition et doit être restituée au terme de la formation. Nos formateurs possèdent les qualifications techniques (CFC d'horloger) et pédagogiques (module 1 de la FSEA) assurant à nos apprenants une formation efficiente et de qualité.

Horaires à choix

08h00 à 12h00 du lundi au vendredi

13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

18h30 à 21h30 (deux soirs par semaine, horaire à définir)

Prix de la formation

CHF 3'160.00, support de cours compris (Théorie d'horlogerie, livre de la Fédération des Ecoles Techniques)

Titre obtenu

Un certificat est délivré par le Centre de Formation horlogère du Val-de-Travers en cas de réussite à l'examen final et d'une présence minimum de 80% aux cours.

En cas d'échec à l'examen, une attestation de suivi de cours est délivrée.